

## Réorientation en DUT Carrières juridiques.

Par **GeorgeOrwell**, le **23/02/2015** à **17:29**

Salut à tous !

J'suis actuellement en L2 droit (je redouble ma L2, justement), mais j'aimerais me réorienter en DUT CJ. J'avais déjà me réorienter l'année dernière, le problème c'est que je m'y étais pris trop tard, donc j'ai du redoubler mon année. J'ai bossé, mes malgré mes efforts, je n'ai pas eu mon semestre (8,50 en droit des obligations, 9 en droit administratif, 9,50 en pénal..). Donc j'avais voulu savoir si j'avais plus de chances d'être pris, par rapport à un lycéen qui sort de ES ou autres, si je postule pour un IUT CJ, sachant que j'avais validé ma L1 de droit du premier coup ?

Sachant qu'au lycée j'avais passé un bac qui me plaisait pas du tout (STI), donc j'avais pas de très bonnes moyennes et que j'avais aussi fait un BTS avant, qui ne m'avait pas plus non plus, avant d'aller en droit..

Merci ;)

Par **Visiteur**, le **23/02/2015** à **20:09**

Et ta L2 cette année, ça se passe comment ?

A ta place je m'accrocherais, dans quelques mois tu seras bac +2. Alors pourquoi repartir de 0 ? Et puis entre nous, c'est sûrement plus valorisant d'avoir une L2 qu'une DUT CJ... Enfin ça c'est que mon point de vue.

L'année dernière en L2, j'avais les mêmes craintes. En plus moi aussi j'ai redoublé ma L2. Et puis je me suis accrochée, et maintenant en L3 ça se passe très bien.

A l'époque j'en avais marre de la fac, je voulais le réorienter en BTS notariat, et c'est en allant à une porte ouverte que je me suis rendue compte de la bêtise qu'est ce truc. Ce ne sont même pas de vrais enseignants de droit, juste des profs de lycée qui n'ont même pas fait de droit eux-mêmes.

Bref, tout ça pour te dire de t'accrocher, le jeu en vaut la chandelle, vraiment.